

Annonce de travaux d'entretien d'un immeuble / appartement

1. Localisation du bien concerné par les travaux

Rue et n° : 1814 La Tour-de-Peilz

N° parcelle : N° ECA :

Locataire :

PPE ou copropriété :

2. Propriétaire(s) du bien-fonds

Nom : Prénom :

Société :

Rue et n° :

NPA : Commune :

Tél. : Courriel :

3. Requéran·e avec procuration (si autre personne que le/la propriétaire)

Nom : Prénom :

Société :

Rue et n° :

NPA : Commune :

Tél. : Courriel :

4. Objet de la demande – descriptif des travaux envisagés

5. Signatures (les signatures électroniques ne sont pas admises)

Lieu : Date :

Le/la propriétaire	Le/la requérant·e	L'auteur·e du projet

Veillez joindre avec votre demande :

- Extrait cadastral, plans, coupes, ou esquisses du projet (si nécessaire)
- Photo de l'état existant, prospectus ou tout autre document utile à la bonne compréhension du projet (si nécessaire)
- Diagnostic amiante pour les travaux concernant des constructions antérieures à 1991, consultez www.vd.ch/amiante (si nécessaire)
- [Formulaire 53](#) (selon demande)

Les éléments ci-dessous sont à transférer à la DGTL

- [Formulaire 53B](#) (selon demande)
- Une copie de la police ECA
- État locatif avant et après travaux
- Devis (si nécessaire)

Adresse DGTL : Direction générale du territoire et du logement
Rue Caroline 11 bis
1014 Lausanne

La Municipalité peut exiger des documents complémentaires établis par un professionnel ou décider que votre projet nécessite une procédure de permis avec mise à l'enquête publique.

Conformément à l'art. 103 al. 5 LATC, chaque projet sera analysé dans un délai de 30 jours pour savoir si le projet nécessite ou non une autorisation municipale.

Veillez nous faire parvenir le formulaire complété et si possible signé avec les documents demandés par courriel à police.constructions@ltdp.ch

Vous pouvez également nous faire parvenir ces éléments par courrier ou les remettre en mains propres.

